

RAPPORT D'ACTIVITE 2013



point rencontre

CASE POSTALE SION 2 NORD TEL./FAX 027 322 25 00

info@pointrencontre.ch

www.pointrencontre.ch

RAPPORT DU COMITE

Comité et organisation

Pendant l'exercice 2013, le comité était composé comme suit :

Président : Philippe Zimmermann

Vice-président : Jean-Marc Fasmeyer

Relations avec la justice : Florence Troillet

Ethique et fonctionnement : Jean-Marc Fasmeyer et Lydia Héritier

Recherche de fonds : tous les membres

Représentante des intervenant-es : Bernadette Copt Gagliardi

Caissier : Jean-François Guntern

Représentation du PR : Philippe Zimmermann, Jean-François Guntern et Sabrina Salamin-Zanoli (coordinatrice, hors comité)

En cette année de renouvellement du comité, élu pour 4 ans, nous avons le plaisir de vous annoncer que tous ses membres se mettent à disposition pour un nouveau mandat. Cela n'exclut pas, évidemment, que l'un ou l'autre d'entre nous se retire avant 2018 et qu'il y ait des élections partielles au cours des prochaines années. Un renouvellement progressif du comité est d'ailleurs plutôt bénéfique.

Le comité bénéficie de l'engagement permanent de notre coordinatrice, Mme Sabrina Salamin-Zanoli et de notre secrétaire comptable, Mme Hélène Lorenz.

Nous n'oublions pas non plus nos intervenant-e-s, dont le dévouement et le professionnalisme sont la garantie du succès de la mission de Point Rencontre Valais.

L'association Point Rencontre Valais a été fondée le 27 janvier 1994, et les premières visites ont été organisées en octobre. 2014 marque par conséquent le 20ème anniversaire du PR Valais. Le comité, notre coordinatrice et notre secrétaire comptable travaillent à un projet qui marque ce jubilé.

Evolution du Point Rencontre Valais

En 2013, 54 familles ont bénéficié des services du Point Rencontre. Cela correspond à 668 visites (+146 par rapport à 2012, +224 par rapport à 2011). 69 enfants d'un âge moyen de 7 ans ont été concernés. Le besoin de nos services est donc avéré, avec une augmentation de 28 % en une année et de 50,5 % en 2 ans. Ce qui montre la charge de travail et le mérite de toute notre équipe. Le taux de retour à l'autonomie de la relation (60%) présente également une hausse réjouissante, puisqu'il était de 36% pour l'exercice précédent. Les cas de suspension du droit de visite pour "mission impossible" sont quant à eux en nette baisse, à 37% contre 52% en 2012.

La proportion des pères ayant recours aux services du Point Rencontre reste stable (72%), celle des mères aussi (22% contre 24%). La proportion des pères et mères qui n'ont, ni l'un, ni l'autre, la garde de leur(s) enfant(s) est passée de 4% à 6%.

Le détail de la statistique ainsi que le rapport de la coordinatrice, qui apporte des informations complémentaires intéressantes sur les visites et les difficultés rencontrées, sont également présentés dans ce fascicule.

L'exercice comptable 2013 boucle avec un bénéfice inattendu de CHF 37'651.10. Cela est dû entre autres à l'augmentation assez inattendue du nombre de visites. Le comité constate que la situation actuelle appelle à un renforcement de l'équipe d'intervenants, dont la charge devient critique. Ce qui va inévitablement augmenter les charges salariales, avec pour conséquence une réduction du bénéfice, voire une perte comme nous en avons connues, la dernière fois en 2011. Il faut relever que ce résultat aurait été bien plus mince sans le soutien généreux de la **Loterie romande** qui nous a accordé un soutien de **CHF 30'000.--** en 2013. Pour mettre à niveau notre infrastructure (personnel et logistique), nous espérons pouvoir compter sur le maintien de ce précieux soutien.

Les dons reçus en 2013 sont en nette baisse, de CHF 5'180.-- à CHF 830.-- Nous remercions particulièrement la commune d'Evionnaz, le Tribunal de Sion, l'ESR et une membre du comité)

Le budget que nous vous proposons d'adopter pour 2015 vous sera présenté dans le détail par notre trésorier et dans le cadre du rapport de notre coordinatrice, Mme Sabrina Salamin-Zanoli.

Site internet du Point Rencontre Valais

Nous vous rappelons que le site

<http://www.pointrencontre.ch>

est en service et fournit un certain nombre d'informations sur notre association.

Sa mise à jour pose quelques problèmes liés notamment au langage de programmation. Nous nous efforcerons d'y remédier.

—

Le rapport d'activités 2013 et les statistiques détaillées vous sont présentés par Mme Sabrina Salamin-Zanoli, coordinatrice. Vous y verrez l'intensité et la qualité du travail fourni sous sa direction par notre équipe d'intervenant-e-s. Que toutes celles et tous ceux qui contribuent par leur travail engagé à rétablir des relations entre parents et enfants dans le cadre du Point Rencontre Valais trouvent ici l'expression de notre haute reconnaissance.

Nos remerciements vont également à nos membres cotisants et à nos donateurs dont l'apport, même modique en relation avec notre budget, est toujours un agréable signal de soutien pour le comité.

Enfin, je remercie vivement mes collègues du comité pour leur dévouement, leur fidélité et leur travail.

Sion, mai 2014

Pour le comité de
Point Rencontre Valais :

Philippe Zimmermann, président

FAMILLES ACCUEILLIES

Cette année nous avons accueilli et accompagné 54 familles au Point Rencontre (PR), lors des 52 ouvertures assurées tous les samedis. En terme de rencontres parents visiteurs et fratries, ce sont 668 rencontres organisées, 848 si l'on dissocie les fratries.

Provenance des décisions fixant l'exercice du droit de visite au PR

L'exercice du droit de visite au PR a été fixé en règle générale par une décision de justice provenant soit d'une chambre pupillaire, soit d'un tribunal.

La provenance des décisions se répartit de la manière suivante :

- 95 % proviennent des autorités cantonales (chambres pupillaires et tribunaux)
- 5 % d'autorités hors canton

Les situations nous viennent de l'ensemble du Valais avec la répartition suivante :

- ◆ Sion et environs : 36%
- ◆ Martigny et environs : 17%
- ◆ Monthey et environs : 18%
- ◆ Sierre et environs : 19%
- ◆ Brigue et environs : 5.5%
- ◆ Hors canton : 5.5%

Raisons qui ont justifié le PR

Point Rencontre s'adresse à toute situation où le maintien de la relation parent-enfant est interrompue ou difficile. Dans la majorité des cas, la raison qui a nécessité le recours au Point Rencontre relève d'un conflit conjugal qui devient parental. Les autres raisons étant la suspicion d'abus sexuel ou de maltraitance (le PR est alors instauré durant l'enquête pénale en cours) et les risques liés à la sécurité physique et/ou psychique de(s) l'enfant(s).

Dans ces situations, nous retrouvons souvent un parent qui souffre de dépendance ou de troubles psychiques.

Parents visiteurs

Sur les 54 familles accueillies, 72 % des parents visiteurs sont des pères, 22 % sont des mères et 6 % sont les 2 parents.

Constat pour cette année 2013 : le pourcentage des parents venant tous deux au Point Rencontre est resté stable par rapport à 2012.

Par contre, le pourcentage de pères fréquentant le PR a augmenté de 3% (69% en 2011) et celui des mères a baissé de 2% (24% en 2012).

Nombre d'enfants et âge des enfants accueillis au PR

69 enfants ont bénéficié de notre structure. Leur âge varie entre 1 an et 17 ans, avec une majorité d'enfants entre 7 et 12 ans. La répartition des âges se fait de la façon suivante :

- ◆ 5 enfants de moins de 2 ans → 7 %
- ◆ 27 enfants de 2 à 6 ans → 39 %
- ◆ 33 enfants de 7 à 12 ans → 48 %
- ◆ 4 enfants de plus de 12 ans → 6 %

La moyenne d'âge est de 7 ans.

Situations terminées en cours d'année

Sur les 54 situations accueillies en 2013, **27 sont terminées.**

- ◆ **16 situations** se sont conclues par une **autonomisation** des relations, à savoir que le parent visiteur et l'(es) enfant(s) ont établi une relation de confiance assez grande pour justifier que les visites puissent s'organiser indépendamment du PR ;
- ◆ **1 situations** ont évolué à l'extérieur du PR avec l'aide d'un **autre intermédiaire** ;
- ◆ **10 situations** ont été interrompues, en raison de la **suspension du droit de visite.**

Durée moyenne du droit de visite au PR

Pour cette année, le temps écoulé entre la première et la dernière visite au PR varie entre 1 mois et 51 mois, soit une moyenne de **12 mois.**

De manière générale, nous pouvons dire que, plus les visites sont régulières, plus les situations évoluent favorablement.

DU CÔTÉ DES INTERVENANTS

L'année 2013 a été marquée par plusieurs changements du côté de l'équipe des intervenants, avec trois départs et trois arrivées. Deux des intervenantes ont d'ores et déjà suivi la formation organisée par la coordination romande des Points Rencontres.

Ces mouvements n'ont pas altéré la qualité de la prise en charge des familles mais au contraire favorisé une réflexion au sein de l'équipe concernant le travail au Point Rencontre. L'important n'est-il pas, quel que soit le fonctionnement, de ne pas oublier de le questionner et de s'assurer qu'il ait du sens pour tous ?

De plus, à l'approche des 20 ans du Point Rencontre, nous avons souhaité remettre en lumière le rôle de l'intervenant. Si notre travail consiste pour une part à observer et à assurer la protection et la sécurité des enfants, il n'en reste pas moins qu'un important travail sur les relations constitue une part essentielle de notre mission. Cette dernière nécessite un travail dans « l'ici et le maintenant » avec chaque famille, à chaque visite. Toute la difficulté réside dans le caractère paradoxal de cette intervention. Il s'agit de savoir intervenir au bon moment pour faciliter l'évolution de ces relations conflictuelles ou rompues sans perdre de vue l'objectif principal de la prise en charge qui n'est autre que le retour à l'autonomie des relations familiales.

Plus concrètement, l'intervention s'articule autour de quatre phases distinctes qui caractérisent chaque visite. Il s'agit de l'accueil, de la séparation, de la mise en lien entre l'enfant et le parent visiteur puis enfin, du terme de la visite, avec une nouvelle séparation pour l'enfant et ses retrouvailles avec le parent gardien. Chaque phase nécessite des actions spécifiques.

A l'accueil, il s'agit de sécuriser et de rassurer, en tenant compte des difficultés individuelles de chacun. La séparation est ensuite facilitée par une attitude claire et directive de l'intervenant, qui doit savoir rester empathique. La mise en lien se prépare quant à elle en évaluant le positionnement du parent et de son enfant et en rassurant chacun. La

présence de l'intervenant consiste ensuite en un travail de médiation pour permettre de rétablir un dialogue. En fin de visite, la prise en considération et le soutien du parent gardien favorisent un retour serein de l'enfant à son domicile.

Ce travail au côté des familles ne se fait pas sans une réflexion et une remise en question permanente quelques soit les années d'expérience des intervenants. C'est probablement là, l'intérêt et l'énorme richesse de ce travail.

Hélène Lorenz

Laure Clivaz Strehmel

L'équipe des intervenants :

Sylvie Blum Moulin
Monique Casal
Michèle Compaoré-Comby
Ariane Duchoud
Giovanni Pellegrino
Pierangela Queloz
Marie-Madeleine Zermatten
Laure Clivaz Strehmel
Florence Zambaz
Hélène Lorenz

Remplaçante :
Corinne Bonnet-Burgener

NOVEMBRE 1994 - DECEMBRE 2013
TABLEAU CHIFFRE DE L'EVOLUTION DU POINT RENCONTRE VALAIS

Année	Familles accueillies	Nombre de visites père/mère fratrie	Nombre d'enfants accueillis	Parent visiteur	Nombre d'ouvertures	Nombre de familles par ouverture en moyenne	Provenance des mandats	Durée moyenne d'utilisation du Point Rencontre	Evolution des situations vers l'autonomie
Novembre 1994	6		9	-	4	-	-	-	
1995	14	132	20	-	25	5	CP 50% Trib. 43% SS 7%		37%
1996	19	137	28	-	23	6	CP 37% Trib. 47% SS 16%	-	-
1997	30	249	46	Père 96% Mère 4%	24	11	CP 33% Trib. 57% SS 10%	8.5 mois	47%
1998	26	268	41	Père 92% Mère 8%	23	12	CP 39% Trib. 50% SS 11%	11.9 mois	54%
1999	27	246	39	Père 92% Mère 4% P+M 4%	24	11	CP 45% Trib. 55%	7.8 mois	41%
2000	23	225	31	Père 96% P+M 4%	24	10	CP 60% Trib. 40%	8.7 mois	46%
2001	29	272	39	Père 89% Mère 6% Fratrie 3%	24	12	CP 86% Trib. 10% CA 4%	14 mois	50%
2002	34	381	43	Père 79% Mère 18% Autre 3%	28	13	CP 68% Trib. 18% Autre 14%	9 mois	78%
2003	40	285	57	Père 80% Mère 20%	27	12	CP 65% Trib. 27.5% Autre 7.5%	11 mois	66.60%
2004	44	295	70	Père 75% Mère 20.5% P+M 4.5%	26	11	CP 66% Trib. 29.5% Autre 4.5%	4 mois	75%
2005	50	353	77	Père 70% Mère 24% P+M 6%	26	14	CP 66% Trib. 28% Autre 6%	7 mois	63%
2006	50	436	73	Père 67% Mère 29% P+M 4%	26	17	CP 60% Trib. 29% Autre 11%	8 mois	70%
2007	51	412	72	Père 70% Mère 26% P+M 4%	26	16	CP 63% Trib. 27% Autre 10%	9 mois	46%
2008	48	421	68	Père 62% Mère 29% P+M 9%	26	16	CP 71% Trib. 21% Autre 8%	14 mois	35%
2009	53	489	69	Père 62% Mère 27% P+M 11%	26	19	CP 79% Trib. 15% Autre 6%	10 mois	44%
2010	51	525	66	Père 57% Mère 31% P+M 12%	26	20	CP 88% Trib. 12%	17 mois	55%

2011	56	444	69	Père 69% Mère 27% P+M 4%	25 : S complet 25 : demi S	13 : S complet 5 : demi S	CP 82% Trib. 9% Autre 9%	8 mois	40%
2012	54	522	75	Père 72% Mère 24% P+M 4%	26 : S complet 26 : demi S	15 : S complet 5 : demi S	CP 85% Trib. 13% Autre 2%	11 mois	36%
2013	54	668	69	Père 72% Mère 22% P+M 6	26 :S complet 26 :demi S	19 : S complet 8 : demi S	APEA 78 Trib. 17% Autre 5%	12 mois	60%

CP =
APEA
Chambre
Pupillaire
Trib. = Tribunal

Durée
moyenne
depuis
1997 : 10
mois

TABLEAU SYNOPTIQUE DES SITUATIONS TRAITEES AU PR EN 2013

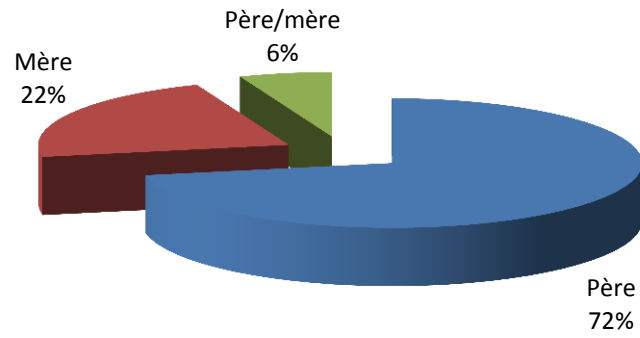
Familles accueillies au PR en 2013	Parent visiteur	Enfants		Date première visite	Dernière visite			Nombre de visites en 2013	Provenance de la décision	Évolution du DDV	Remarques
		Nombre	Age		Date	Durée en mois	Actuellement en suspens				
1	P	2	13 et 12	02.02.2013	27.04.2013	3	X	5	CP Evolène	Suspension du DDV	En attente décision
2	P	1	12	31.01.2009	20.04.2013	51	X	6	CP Lens	Suspension du DDV	En attente décision
3	M	1	5	26.05.2012	05.10.2013	17	X	20	CP Sierre	Suspension du DDV	
4	P	2	9 et 7	13.10.2012	02.02.2013	4	X	2	APEA Riddes	Suspension du DDV	
5	P	2	6 et 4	16.02.2013	31.08.2013	6		15	Trib Martigny	Autonomie	
6	P	1	2	16.11.2013	28.12.2013	1		3	APEA Brig	Autonomie	
7	P	1	6	12.01.2013	16.11.2013	10		23	CP Fully	Autonomie	
8	P	1	11	12.01.2013	16.11.2013	10		20	CP Sierre	Suspension du DDV	
9	M	1	9	16.07.2011	03.01.2013	15		7	CP Martigny	Autonomie	En attente décision
10	P	1	6	06.07.2013	20.07.2013	1		2	CP Sierre	Autonomie	
11	P	1	6	15.12.2012	30.11.2013	12		20	APEA Sembrancher	Autonomie	
12	P	1	5	05.01.2013	08.06.2013	5		7	CP St.-Maurice	Autonomie	
13	M	1	12	17.12.2011		39		1	Trib. Tut. Genève	Suspension du DDV	En attente décision
14	M	2	15 et 10	06.11.2010	01.06.2013	19	X	10	CP Hérémece	Suspension du DDV	En attente décision
15	P	1	9	24.08.2013	14.12.2013	4	X	7	Trib. Monthey	Suspension du DDV	En attente décision
16	P	1	7	09.02.2013	14.12.2013	10		22	APEA Hérens	Autonomie	
17	P	3	7,5 et 3	31.08.2013	23.11.2013	5	X	5	CP Martigny	Suspension du DDV	

18	P	1	1	03.11.2012	21.09.2013	10		13	Trib. De Monthey	Autonomie	
19	P	2	6 et 7	01.12.2012	21.09.2013	10		17	CP Conthey	Autonomie	
20	P	1	7	17.11.2012	05.01.2013	2		1	CP Brig	Autonomie	
21	M	1	12	11.05.2013	08.06.2013	1		3	CP Sierre	Autonomie	En attente décision
22	M	1	1	06.04.2013	21.09.2013	1		3	APEA Sion	Suspension du DDV	
23	M	1	5	14.03.2009	04.05.2013	49		7	CP Conthey	Autonomie	
24	M	2	12 et 8	22.12.2012	30.03.2013	3		3	CP Visp	Autonomie	En attente décision
25	P	2	2 et 1	04.05.2013	01.06.2013	1		3	Trib. De Sierre	Père décédé	
26	M	1	9	22.10.2011	13.07.2013	34		12	APEA St.-Maurice	Autonomie	
27	P	1	1	12.01.2013	06.04.2013	3		7	CP Sion	Autonomie	
28	P	3	10-7 et 6	13.10.2012				26	Trib de Sion		
29	P	2	9 et 7	11.02.2012				23	CP Sion		
30	M	1	8	10.03.2012				25	Trib. Monthey		
31	P	1	9	27.07.2013				11	APEA des deux rives		
32	P	1	5	07.03.2012				25	CP Martigny		
33	M	1	6	07.04.2012				26	CP Sion		
34	P/M	1	9	11.05.2013				7	SPM Genève		
35	P	1	2	30.11.2013				3	APEA Hérens		
36	P	1	11	09.02.2013				8	CP St.-Maurice		
37	P	1	1	23.11.2013				3	APEA des Coteaux		
38	P	1	6	27.02.2010				11	CP Sierre		
39	M	1	8	30.07.2011				21	Trib de Sierre		
40	P	1	2	22.06.2013				11	APEA des Coteaux		
41	P	1	2	22.06.2013				23	CP Sierre		
42	P	1	7	03.03.2012				23	CP Vétroz		

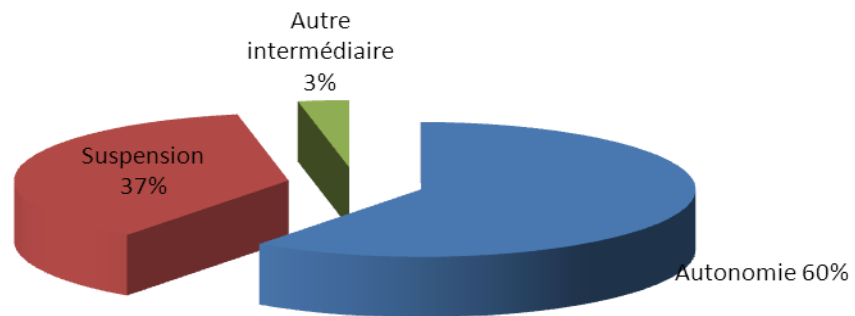
43	P/M	1	17	05.12.2009				20	CP Sion		
44	P	2	3 et 2	28.07.2012				25	CP St.-Maurice		
45	P	1	9	14.12.2013				1	APEA Coteaux du soleil		
46	P	1	4	16.11.2013				4	APEA Monthey		
47	P	1	12	23.02.2013				11	CP Savièse		
48	P	2	8 et 3	10.03.2012				5	CP Conthey		
49	P	1	7	17.08.2011				21	CP Saillon		
50	P	1	2	03.08.2013				7	Trib. de Monthey		
51	P	1	6	06.10.2012				23	APEA Chippis		
52	P/M	1	11	22.01.2011				20	Justice et Paix		
53	P	2	13 et 6	03.08.2013				10	APEA Sion		
54	P	1	3	06.10.2012				22	CP Sion		
54 familles	P=72% M=22% P/M=6%	69 enfants	Moyenne d'âge : 7 ans		Situations terminées : 27			668	Tribunal:17% CP : 78% Autre: 5%	Sur les 27 situations terminées, 16 ont abouti à l'autonomie. Autonomie : 60% Autre intermédiaire : 3% Suspension : 37%	

668 visites P/M et fratrie - 848 visites P/M et enfants

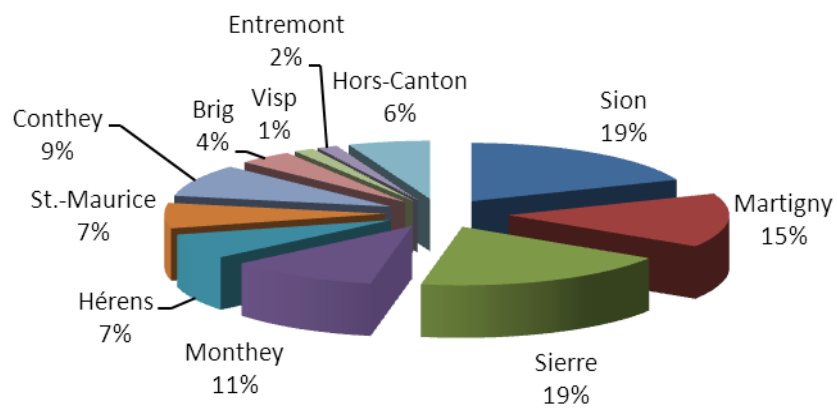
PARENT VISITEUR



SITUATIONS TERMINEES



DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE



COMPTES ET BUDGET 2013

Charges	Comptes 2013	Budget 2013
Salaires et charges		152'100.00
<i>Salaires coordinatrice et secrétaire</i>	58'617.55	58'650.00
<i>Salaires intervenants</i>	75'926.35	90'4500
<i>Salaires intendance</i>	3'211.80	3'0000
<i>Salaires récupérés</i>	-5'505.85	
Charges sociales	18'516.45	22'750.00
Formation	640.00	2'800.00
Supervision	1'050.00	1'800.00
Frais de déplacement	2'081.10	1'000.00
Sous-total salaires	154'209.25	180'450.00
Equipement		
matériel		600.00
mobilier		600.00
didactique		500.00
Frais de fonctionnement		
Frais de bureau	277.50	700.00
Frais postaux	261.00	700.00
Matériel visites	286.05	400.00
Frais informatique	599.15	300.00
Loyer, charges, nettoyage	12'271.55	14'000
Téléphone, internet	1'449.50	1'600
Frais banque et ccp	230.80	200.00
Assurances	325.55	400.00
Imprimerie, publicité	162.00	600.00
Frais divers et cotisation Fédération suisse	40.00	200.00
Assemblée générale, comité, conférencier, divers	1'262.15	1'500
Frais divers	378.00	400.00
Frais traduction	0.00	500.00
Sous-total	17'543.25	23'200.00
Total des charges	171'752.50	203'650.00
Produits		
Cotisations membres collectifs	800.00	500.00
Cot. individuelles et de soutien	920.00	800.00
Participation Etat du Valais	109'426.20	96'000
Participation Communes et tiers	65'002.90	55'000
Participation institutions hors canton	892.05	00
Dons	830.00	500.00
Loto	0.00	0.00
Subs. Commune de Monthey	500.00	500.00
Subs. Commune Sion	0.00	500.00
Loterie Romande	30'000	30'000
Divers	1'000.00	0.00
Intérêts BCV et CCP	32.45	50.00
Total des produits	209'403.60	183'850.00
Résultat	37'651.10	

BILAN 2013

ACTIFS	2013
Caisse	241.20
CCP	1'205.70
Banque Cantonale du Valais	106'287.50
Débiteurs	44'293.35
Impôt anticipé	0.00
Actifs transitoires	558.50
Opération de virement	
Compte d'attente	0.00
Total	152'586.25
PASSIFS	
Créanciers	23'187.75
Capital	91'747.40
Total	114'935.15
Résultat	37'651.10

MEMBRES DU COMITE

Zimmermann	Philippe	Avocat et notaire	Sion
Fasmeyer	Jean-Marc	Pédopsychiatre	Sion
Gagliardi	Bernadette	Psychologue	Sion
Héritier	Lydia	Professeur, responsable de la filière Education de l'enfance HES SO Valais	Savièse
Guntern	J.-François	Responsable de région bas-Valais	Nendaz
Troillet	Florence	Juge de district	Sierre